

## **A la demande du Service des migrations, la Police neuchâtelois contrôle le centre provisoire de requérants d'asile du Bois Jean Droz, à La Chaux-de-Fonds**

**En étroite collaboration avec le Service des migrations, la Police neuchâteloise est intervenue lundi matin 12 septembre 2011 peu après 6h30 au centre d'accueil provisoire pour requérants d'asile du Bois Jean Droz, à La Chaux-de-Fonds. Ce contrôle visait à promouvoir l'ordre et la sécurité dans le centre.**

Ce contrôle a été requis par le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du département de l'économie, auprès du conseiller d'Etat Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances. Il visait à promouvoir l'ordre et la sécurité dans le centre.

Le centre, qui héberge 35 requérants d'asile, traverse en effet une période assez tendue et la police y est fréquemment intervenue ces dernières semaines suite à des altercations, des vols ou des bagarres.

### **Opération déroulée dans le calme**

Quarante-six policiers, inspecteurs et conducteurs de chien ont procédé aux contrôles systématiques des 20 résidents et de l'ensemble des locaux auxquels ils ont accès afin de saisir tout objet pouvant servir à commettre des délits (objets dangereux, substances prohibées) ou étant le produit présumé de délit.

L'opération s'est déroulée dans le calme et le dispositif policier a pu être levé peu avant 9h30. La police a saisi une dizaine de boulette de cocaïne, une dizaine de sachet mini-grippe de marijuana; ainsi que des natels et de l'argent de provenance douteuse. Quatre résidents ont été interpellés et amenés au poste pour des compléments d'enquête.

Le chef du Service des migrations, M. Serge Gamma, s'est félicité de l'excellente collaboration avec la police et de la manière dont l'intervention s'est déroulée. Celle-ci a permis d'assainir la situation sécuritaire du centre dans l'intérêt de ses pensionnaires, mais aussi des collaborateurs du Service des migrations qui y travaillent.

### **Pour de plus amples renseignements:**

**Serge Gamma, chef du Service des migrations, tél. 032 889 63 10.**

**Pascal Luthi, adjoint du commandant de la Police neuchâteloise, tél. 032 889 95 00.**

Neuchâtel, le 12 septembre 2011